

COMMUNE DE VALLEIRY
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
12 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze septembre, le Conseil Municipal de la Commune de VALLEIRY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de M. Alban MAGNIN, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Nombre de conseillers municipaux présents : 18
Nombre de conseillers municipaux votants : 24
Date de convocation du Conseil Municipal : 06/09/2024

PRÉSENTS : M. Alban MAGNIN, Maire, Mme Hélène ANSELME, M. David EXCOFFIER, M. François FAVRE, Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX, M. Pierre HACQUIN, M. Amar AYEB, Adjoint, Mme Corinne DURAND, M. Michel PIERREL, Mme Giovanna VANDONI, MM. Emmanuel SOGNO, Sébastien BURETTE, Frédéric BARANSKI, M. Jean-Yves LE VEN, Mme Anna FRANCHI, MM. Henri VIDAL, Pascal GRIBOUVAL, Jean FEIREISEN Conseillers Municipaux.

POUVOIRS : Mme Renée RICHARD à Mme Christine NICOLET-DIT-FELIX
Mme Marie-Noëlle BOURQUIN à Monsieur Henri VIDAL
Madame Virginie LACAS à Monsieur Sébastien BURETTE
Madame Isabelle MERCIER à Madame Hélène ANSELME
Madame Elodie POIRIER à Madame Anna FRANCHI
Madame Alexandra DALLIERE à Monsieur Pierre HACQUIN

ABSENTS : M. Alain CHAMOT
Mme Elisabeth DEAL
M. Clément VILLEMAGNE

M. Frédéric BARANSKI est élu secrétaire de séance.

DCM20240912-04

OBJET : SUBVENTION (7.5) – Convention de financement avec le Département de la Haute-Savoie relative à l'aménagement et la sécurisation de la route de Bellegarde à l'entrée Est de la RD 1206 et aménagement d'une voie verte.

Monsieur le Maire, rapporteur, expose que dans le cadre des travaux d'aménagement de la Route départementale RD 1206 à l'entrée Est de la ville, un financement a été demandé au Département de la Haute-Savoie au titre de la création d'une voie verte (délibération 20230223-04 du 23/02/2023).

Par courrier du 8/08/2024, M. le Président du Département de la Haute-Savoie a notifié à la commune sa participation financière d'un montant de 23.421,00 € HT au titre de la réalisation d'une voie verte, ainsi qu'un projet de convention de financement définissant les modalités de règlement de cette subvention.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement susvisée avec le Département de la Haute-Savoie, jointe en annexe, et relative à sa participation financière.

DÉCISION

Après exposé et en avoir délibéré,

DCM20240912-04

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été affichée à la porte de la Mairie le 13/09/2024 et télétransmise à la Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 25/09/2024

Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le 13/09/2024

S²LOW

ID : 074-217402882-20240912-DCM2024091204-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de financement avec le Département de la Haute-Savoie, relative à sa participation financière dans le cadre des travaux d'aménagement de la Route départementale RD 1206 à l'entrée Est de la ville, au titre de la réalisation d'une voie verte et pour un montant de 23.421,00 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alban MAGNIN



DCM20240912-04

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été affichée à la porte de la Mairie le 13/09/2024 et télétransmise à la Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois le 25/09/2024